Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 11

Rubrik: Examens des recrues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXVe ANNÉE N° 11. NOVEMBRE 1896

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE : *Examens des recrues. — Histoire de l'instruction publique dans le canton de Fribourg* (Suite.) — *Assemblée des membres de la société suisse des professeurs de gymnases, à Genève. — Caisse de retraite des instituteurs. — Musée pédagogique, Fribourg. – Modèle pour la tenue du Journal de classe. — Bibliographies.*

EXAMENS DES RECRUES

La statistique, avec ses chiffres arides, a quelquefois du bon, dit la *Liberté*. Non contente de mettre en relief certains faits sociaux importants, elle en donne aussi l'explication. Ainsi en est-il des tableaux qui groupent et résument chaque année les notes obtenues par les jeunes gens aux examens pédagogiques des recrues. L'on sait combien, dans les premières années surtout, les résultats de ces examens donnèrent lieu à de vives attaques contre certains cantons, qui atteignaient un niveau moins élevé qu'on n'aurait voulu dans le domaine de l'instruction populaire.

Or, les chiffres examinés de plus près et sagement interprétés, diminuent sensiblement cette prétendue infériorité. Il faut, en effet, ne comparer que des résultats comparables, et l'on ne tenait pas compte de ce principe fort élémentaire, lorsque l'on demandait à des cantons agricoles ou montagnards de rivaliser avec des cantons industriels ou avec de grandes villes. Comme le dit le Bureau fédéral de statistique, « la population rurale, disséminée dans les campagnes et par là fort souvent éloignée du bâtiment d'école », éprouve pour s'instruire des difficultés que ne connaissent pas les gens des villes et des bourgs, où d'ailleurs on trouve en outre très souvent des écoles d'un degré supérieur.

Ajoutez à cela « le milieu dans lequel vivent les agriculteurs, l'usage plus rare qu'ils sont appelés à faire de leurs connias-

sances, tout cela a très naturellement pour effet, ici plus que partout ailleurs, que non seulement ils n'utilisent que rarement, dans les années de poésie et de rêves de jeunesse, leurs connaissances scolaires, mais qu'il arrive même que ce capital intellectuel se réduit peu à peu. Les uns et les autres pourront, à leur sortie de l'école primaire, posséder le même fonds d'instruction scolaire, et toutefois, le jour de l'examen des recrues, les succès des uns et des autres présenteront de grandes différences. »

Par ces motifs, le Bureau fédéral des statistiques a cru utile de grouper en un tableau spécial les principaux résultats des examens pédagogiques pour les recrues appartenant à la profession agricole. Ce tableau n'est pas dressé pour une seule année, il groupe et réunit les données fournies par le recrutements de 1889 à 1895; on était persuadé qu'une période de six années peut fournir des moyennes suffisamment conformes à la réalité des choses. Or, dans ce tableau, consacré à la seule classe agricole, le rang de certains cantons se trouve fort amélioré, tandis que d'autres éprouvent un recul sensible, et ainsi nous pouvons juger mieux du degré relatif d'instruction de la classe agricole dans les différentes parties de la Suisse.

Voici l'ordre dans lequel se succèdent les cantons, suivant qu'on les classe d'après le nombre respectif des recrues qui ont obtenu de très bonnes ou de mauvaises notes aux examens pédagogiques de 1889 à 1895 :

Mauvaises notes			*Bonnes notes*		
1.	Schaffhouse	7 %	1.	Bâle-Ville	23 %
2.	Thurgovie	9 »	2.	Thurgovie	20 »
3.	Obwald	10 »	3.	Schaffhouse	17 »
4.	Neuchâtel	13 »	4.	Genève	16 »
5.	Vaud	13 »	5.	Neuchâtel	15 »
	Fribourg	13 »	6.	Zurich	15 »
7.	Genève	14 »	7.	Obwald	13 »
8.	Zurich	14 »	8.	Vaud	12 »
9.	Nidwald	14 »		Fribourg	12 »
10.	Glaris	14 »	10.	Soleure	10 »
11.	Soleure	16 »		Bâle-Campagne	10 »
	Bâle-Campagne	16 »	12.	Nidwald	9 »
13.	Zoug	17 »	13.	Zoug	9 »
14.	Bâle-Ville	18 »	14.	Valais	9 »

N.-B. — Là où le pour cent des mauvaises notes était le même, nous avons fait le classement en tenant compte des bonnes notes et réciproquement; mais nous avons dû placer sur le même rang, Fribourg et Vaud, Soleure et Bâle-Campagne, qui ont le même nombre de bonnes et de mauvaises notes.

Dans la statistique fédérale, les recrues classées comme ayant de très bonnes notes sont celles qui ont obtenu 1 dans au

moins trois branches, et la catégorie des recrues ayant eu de mauvaises notes comprend les examinés qui ont eu 4 ou 5 en plus d'une branche.

On remarquera que les agriculteurs fribourgeois viennent en très bon rang, au 5e ou au 6e, si l'on ne tient compte que des mauvaises notes, au 8e ou 9e, si l'on établit l'échelle d'après les bonnes notes. Ce dernier mode d'appréciation nous est moins avantageux, à cause du petit nombre des agriculteurs fribourgeois qui reçoivent une instruction secondaire ou professionnelle. Tandis qu'à Genève le nombre des recrues agricoles qui ont fréquenté une école supérieure s'élève au 28 %, et que la proportion est du 20 % dans le canton de Zurich, du 13 % dans celui de Zoug, du 10 % à Bâle-Ville et dans le canton de Schaffhouse, c'est à peine si 2 % de nos agriculteurs ont reçu une autre instruction que celle de l'école primaire. Une meilleure fréquentation des écoles régionales, là où il en existe, remédiera peu à peu à cette cause d'infériorité, qui ne se fait pas seulement sentir aux examens de recrutement, mais qui a aussi de regrettables conséquences économiques. Si nous voulons que notre agriculture avance, si nous devons soutenir efficacement la concurrence avec nos rivaux, il nous faut, en grand nombre, des agriculteurs instruits, capables de suivre les progrès de la science et de ne se laisser devancer par personne dans la pratique des méthodes perfectionnées.

En résumé, la classe agricole du canton de Fribourg n'a pas, dans sa bonne moyenne, à redouter la comparaison avec celle des autres cantons, au point de vue de l'instruction générale; mais il lui faudrait une élite plus nombreuse pour donner l'impulsion.

A ces observations si judicieuses, ajoutons le tableau des résultats de 1895.

Voici les notes qui concernent le canton de Fribourg.

La moyenne des bonnes notes pour la Suisse est de 24 %, pour Fribourg c'est 18 %. La moyenne des mauvaises pour la Suisse c'est 11 %, pour Fribourg c'est 10 %.

Si en 1894 nous avons occupé un rang de beaucoup supérieur à la moyenne de la Suisse, il n'en fut pas de même l'année dernière, pour les bonnes notes du moins.

Indiquons maintenant le rang respectif occupé par chacun de nos 7 districts dans les 4 branches de l'examen.

	Lecture		*Composition*		*Calcul*		*Inst. civ.*	
	Bonnes notes	Mauvaises	Bonnes notes	Mauvaises	Bonnes notes	Mauvaises	Bonnes notes	Mauvaises
Broye	1	1	1	1	1	1	1	1
Glâne	2	4	3	5	2	1	2	4
Gruyère	3	2	7	2	4	4	3	2
Sarine	5	6	6	7	6	4	6	6
Lac	3	4	2	2	3	6	5	4
Singine	7	7	5	6	7	6	7	7
Veveyse	6	2	4	2	5	3	3	2

Ainsi c'est la Broye qui a le plus de bonnes notes et le moins de mauvaises pour chaque branche. C'est donc le district qui, sous ce double rapport, occupe le 1er rang.

Il existe le plus souvent un assez grand écart entre le 1er et le 7me district. Par exemple, pour la lecture, la Broye a eu 84 % de ces recrues qui ont obtenu la 1re ou 2me note; tandis que le district qui est tombé au 7me rang n'en compte que 55 %. Pour les mauvaises notes la Broye n'a eu que 1 % d'élève, ayant une mauvaise note pour la lecture; la Singine en a 10 %.

Deux cartes qui se trouvent à la fin du tableau statistique nous permettent d'apprécier les progrès des districts par la comparaison des résultats de 1886 et 1895.

Voici le nombre des recrues pour 100 qui ont mérité la note 4 ou 5 dans plus d'une branche. Ainsi les chiffres les plus élevés désignent des résultats moins favorables, puisque 4 et 5 sont les plus mauvaises notes.

	Gruyère	Broye	Sarine	Lac	Singine	Glâne	Veveyse
1886	30	20	24	28	40	20	30
1895	8	6	12	10	14	7	9

Il y a donc en moyenne 3 fois moins de mauvaises notes en 1895 qu'en 1886, excepté pour la Sarine.

Une autre remarque caractéristique qui ressort de ce tableau, c'est que le canton de Fribourg ne compte que 6 % de ses recrues qui aient fréquenté une école supérieure, tandis que Genève en a 50 %, Zurich 43. Lucerne 26. etc. Sous ce rapport, notre canton occupe l'avant-dernier rang. Quand comprendra t-on enfin l'importance de nos écoles régionales et de nos cours agricoles ?

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

(Suite.)

Aussitôt après son entrée en fonctions en 1857, le nouveau gouvernement reçut de nombreuses plaintes des communes de la Sarine, de la Glâne et de la Broye, au sujet « de la négligence et de la conduite de leurs instituteurs ». D'après le rapport officiel, beaucoup d'instituteurs n'étaient pas « à la hauteur de leur vocation »; on se plaint que d'autres ne peuvent ou ne veulent pas s'acquitter des devoirs les plus importants de leur charge. Un certain nombre d'instituteurs se retirèrent tout de suite, de leur plein gré, d'autres furent transférés dans d'autres postes et enfin plusieurs furent déposés, comme cela avait eu lieu en 1848. L'une ou l'autre révocation de 1857-1870